



Le 15 mai 2017

## AVIS

### Objet : Réalisation de l'exercice de maintien d'équité salariale

Par la présente, nous souhaitons informer que le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a procédé à ses obligations de réaliser une démarche de maintien de son exercice d'équité salariale pour les localités de Radisson et de Matagami, avec les données au 31 décembre 2010, tel que prescrit par la Loi.

Afin de nous assurer de la conformité de la démarche et d'une analyse objective, le GREIBJ a eu recours à l'aide d'un cabinet externe en gestion des ressources humaines.

Pour les catégories d'emploi identifiées comme étant à prédominance féminine à cette date, aucun écart salarial n'a été observé dans le cadre de cette analyse.

L'affichage des résultats aura lieu à l'interne à compter du 23 mai 2017. Conformément à la Loi, cet affichage durera 60 jours calendrier. Par la suite, nous disposerons d'une période de 30 jours maximum pour répondre aux questions et apporter les modifications si requises.

Un deuxième affichage suivra pour faire part des modifications apportées, s'il y a lieu, et durera aussi 60 jours calendrier.

Si vous souhaitez obtenir copie de ces affichages, veuillez en faire la demande par courriel à [abougie@greibj-eijbrg.ca](mailto:abougie@greibj-eijbrg.ca), avant le 24 juillet 2017.

Aline Bougie  
Directrice des services administratifs  
819 739-2030, poste 20223  
[abougie@greibj-eijbrg.ca](mailto:abougie@greibj-eijbrg.ca)